



ETUDE MIXITÉ GROUPE CDC/RÉSEAU ALTER EGALES : UNE ENQUÊTE INADMISSIBLE À NOS YEUX !

L'UNSA a vivement dénoncé l'enquête mail « Etude Mixité Groupe Caisse des Dépôts » proposée par le réseau Alter Egaales uniquement aux cadres du groupe par le DRH, ainsi que le versement de 800 000 euros sur 4 ans, afin de financer 4 prestataires externes pour animer et renforcer le réseau Alter Egaales.

C'est avec stupéfaction et même une certaine indignation que nous avons découvert dans nos boîtes aux lettres en début de semaine la nouvelle enquête que lance le réseau Alter Egaales, intitulée « Etude Mixité Groupe Caisse des Dépôts ».

Certes le sujet est intéressant, digne d'intérêt et a priori n'appelle pas à contestation. Sauf que... d'une part il est fait allusion aux résultats du baromètre social, présenté partiellement aux représentants du personnel, et que le panel destinataire ne représente qu'une petite partie de l'effectif du groupe CDC, essentiellement des femmes cadres dirigeantes.

Alter Egaales se présente en effet comme « le réseau des femmes cadres du groupe CDC ». Et ce avec la caution de notre DRH Groupe qui par ailleurs ne respecte pas les engagements contractuels en matière d'égalité professionnelle F/H.

Par exemple, la commission de suivi de l'accord égalité professionnelle F/H groupe CDC, signé en 2002, prévoit la réunion chaque année d'une commission « COMPAREFH », visant à évaluer la situation et l'évolution de la problématique égalité professionnelle au sein du groupe, laquelle ne s'est pas tenue en 2015 malgré nos demandes. Sachant bien entendu, comme chacun sait, que les moyennes de rémunération des femmes, à l'Etablissement public comme dans toutes les filiales, sont toujours inférieures à celles des hommes, sans parler des promotions toujours plus défavorables aux femmes.

Malgré cette réalité incontestable, la Direction continue d'affirmer sans ciller qu'il n'y a pas d'inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes du moins à l'Etablissement public, qu'il ne s'agit que d'une histoire de « ressenti » !

Quant au contenu de ladite enquête, il est consternant : questions simplistes et binaires, se contentant d'opposer les hommes et les femmes. Encore un consultant ou officine extérieure que la DRH finance, dans un but qui nous échappe... au lieu de s'attaquer à la réalité du terrain et agir concrètement sur tous les axes de la problématique : rémunération, mixité des filières, mobilité, formation, équilibre vie professionnelle / vie privé, impacts sur la retraite.

Il est déplorable que les représentants du personnel soient ignorés, que les accords ne soient pas respectés, que la concertation et le dialogue social restent des mots vains et que l'intelligence collective se limite à des réseaux étroits comme Alter Egaales.

Le sujet est sérieux, il est temps d'agir plutôt que de faire de la sociologie de boudoir pour cadres élitistes avec de grands discours vertueux et hypocrites pour faire croire qu'on veut changer ce qu'on ne tient surtout pas à changer. Les chiffres et statistiques parlent d'eux-mêmes, pas besoin d'enquêtes-alibis !

Inutile d'ajouter que nous avons appelé au boycott de cette opération de com...



POUR L'UNSA : LE RENDEZ-VOUS SALARIAL FONCTION PUBLIQUE DE FÉVRIER 2016 EST ESSENTIEL

STOP À LA BAISSÉ DU POUVOIR D'ACHAT DES FONCTIONNAIRES !



L'**UNSA** a obtenu le rendez-vous salarial de Février 2016. Elle attache une attention toute particulière à sa réussite dans le cadre du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations). L'**UNSA** estime que c'est un des éléments clefs de ce protocole qu'elle a signé en 2015 avec la Ministre de la Fonction publique.

Le dispositif PPCR permet de moderniser la Fonction Publique et de la rendre plus attractive. Les déroulements de carrière et les grilles de rémunération indiciaire seront tous améliorés d'ici 2020. En 2016 pour la catégorie B et en 2017 pour les catégories C et A.

L'UNSA fait plusieurs constats :

- La dernière véritable négociation salariale date de 1998, c'est-à-dire du siècle dernier.
- Le point d'indice, base du calcul des rémunérations des agents publics, est bloqué depuis juillet 2010.
- Depuis 2011, les agents publics voient leur cotisation retraite augmenter chaque année.
- Il est établi que le pouvoir d'achat des personnels publics diminue.
- Depuis 5 ans, ce gel a permis, selon la Ministre de la Fonction publique, une économie d'au moins 7 milliards d'euros.

L'UNSA constate que les personnels publics, ont participé à l'effort national de réduction budgétaire. Que désormais, les conditions sont réunies pour permettre au gouvernement qui prône le dialogue social, d'ouvrir des négociations salariales au mois de février 2016. Il montrera ainsi l'importance qu'il attache à tous les agents, quelle que soit leur catégorie : C, B ou A.

L'UNSA exige l'augmentation de la valeur du point d'indice.

*L'UNSA, le Syndicalisme
en positif !*